

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

Semestre 9

Aménager les territoires

Présentation

Aménager les territoires, fabriquer la ville, gérer les espaces naturels, les paysages et le domaine bâti : ces activités mobilisent un grand nombre d'acteurs et d'institutions qui, à un titre ou un autre, participent à l'animation et à la transformation du cadre de vie. Ils analysent les territoires et établissent des diagnostics, planifient et construisent des documents de programmation, pilotent la conception des projets ou leur mise en œuvre. La liste des interlocuteurs possibles est longue et difficile à constituer, comme celle des rôles respectifs et des relations entre les acteurs identifiés.

Les interventions, confiée en grande partie à des professionnels, permettent de s'orienter parmi toutes les structures rencontrées au fil des enseignements : certaines relèvent de la sphère publique, de l'État et de ses services, des collectivités locales (région, département, métropole, ville, communautés de communes, pays), d'autres de la sphère parapublique, comme les offices publics de l'habitat, les sociétés d'économie mixte, les sociétés publiques locales, les agences d'urbanisme ou de développement territorial. Enfin, une part croissante des acteurs sont des structures privées, architecte, paysagistes, promoteurs, opérateurs fonciers ou commerciaux.

Les intervenants de cette unité d'enseignement sont responsables de services dans des collectivités territoriales, directeurs d'agences, responsables de projets dans des bureaux d'études. Ils partagent leur expérience et proposent d'examiner des cas appliqués, nourris par les enseignements préalables. Le module est complété par un enseignement de droit de l'urbanisme, tourné vers ses conséquences concrètes et vers le contentieux complète, qui restitue le contexte institutionnel et juridique des transformations territoriales.

Objectifs

Analyser les logiques des acteurs de l'aménagement

Les acteurs de l'aménagement sont nombreux pour imaginer, développer, renouveler, gérer les territoires. Les objectifs de ce cours sont d'une part de comprendre leurs rôles respectifs et les relations entre eux, d'autre part de saisir les évolutions en cours.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Oral - exposé	60	100%	

5 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 36h

Travaux Dirigés : 18h

Aménager les territoires - acteurs, pratiques et débats

2 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 24h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	

Aménager les territoires - dynamiques des espaces naturels

3 crédits ECTS

Volume horaire

Cours Magistral : 12h

Travaux Dirigés : 18h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CT	Ecrit - devoir surveillé	180	50%	